



Permis, inspection et environnement

DESTINATAIRE :	CONSEIL DE VILLE
EXPÉDITEUR :	MICHAËL ROSS, COORDONNATEUR EN ENVIRONNEMENT
DATE :	13 DÉCEMBRE 2023
OBJET	PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LE PROJET MINIER NOVADOR

Préoccupations et questions de la Ville de Val-d'Or concernant le projet minier Novador

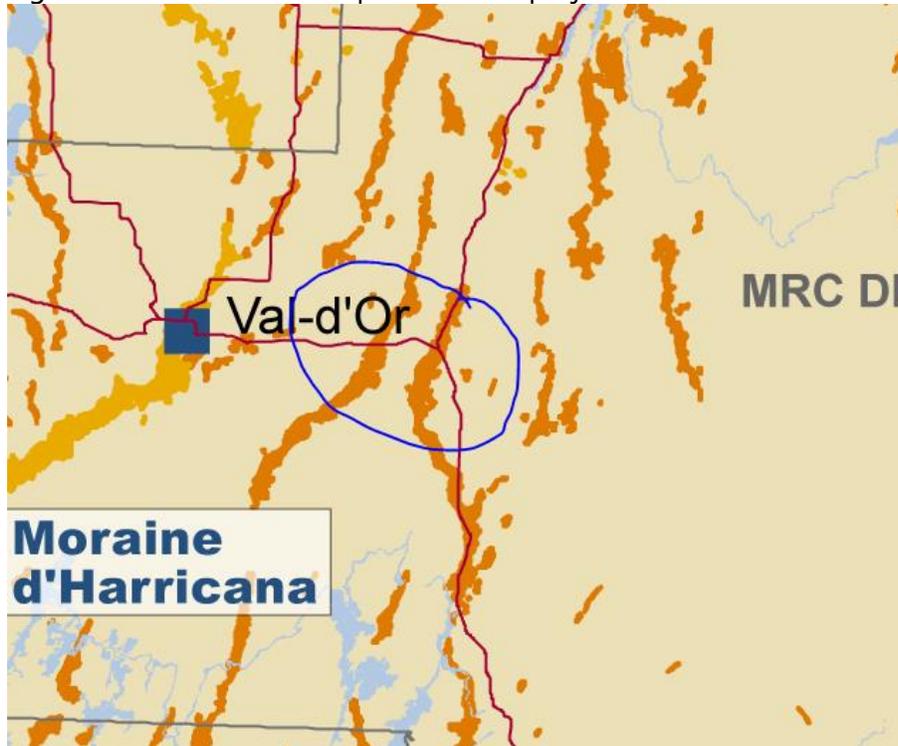
- **Protection des eaux de surfaces et souterraines**

Comme un ensemble de municipalités au Québec, la Ville de Val-d'Or se préoccupe de l'environnement et de la préservation et protection des eaux de surfaces. Deux préoccupations par rapport à l'eau découlent du projet minier Novador, situé à proximité du bassin versant de la rivière Colombière, qui est reliée hydrauliquement à la rivière Bourlamaque.

La première préoccupation concerne la rivière Bourlamaque elle-même, déjà lourdement impactée par l'exploitation minière passée. Les analyses effectuées en 2003, suite à un épisode de mortalité piscicole (https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/bourlamaque/rapport.pdf) ont révélé des teneurs élevées en métaux dans les poissons de la rivière, ce qui témoigne du risque que représentent les résidus miniers pour la faune aquatique. Nous souhaitons donc que l'étude d'impacts environnementaux accorde une attention spéciale au choix du site pour le parc à résidu minier pour réduire les risques de ce type.

La deuxième préoccupation concerne l'eau souterraine. La qualité des eaux souterraines est un enjeu majeur pour le développement durable de la région. Les eskers sont des formations géologiques qui jouent un rôle essentiel dans le maintien et la régulation de cette ressource. Nous savons que le projet d'exploitation minière se situe à proximité de deux eskers importants (Figure 1), ce qui implique des risques de contamination ou de perturbation des écoulements souterrains. Afin de prévenir et de réduire ces risques, nous souhaitons que la minière collabore avec des organismes de recherche spécialisés dans l'étude des eskers, tels que le GRES-UQAT ou le SESAT. Ces partenariats permettraient à la minière de réaliser des études approfondies sur les caractéristiques et les vulnérabilités des eskers présents sous les opérations projetées, ainsi que sur les mesures de protection et de restauration à mettre en œuvre. Nous espérons que l'agence prendra en compte le sujet des eskers dans les exigences de l'étude d'impact environnemental.

Figure 1. Les deux eskers à proximité du projet Novador



- **Milieus humides :**

Nous souhaitons aussi que l'Agence d'évaluation d'impact environnemental du Canada (AEIC), dans le cadre de son processus d'évaluation d'impact pour le projet Novador, porte une attention spéciale aux effets possibles sur les milieux humides avoisinants. Bien que les sites projetés ne se trouvent pas dans des zones de milieux humides classifiés comme d'intérêt selon le plan de la MRCVO, la Ville souligne la nécessité de considérer les effets environnementaux sur les milieux adjacents.

Figure 2 : Carte des milieux humides de la MRCVO



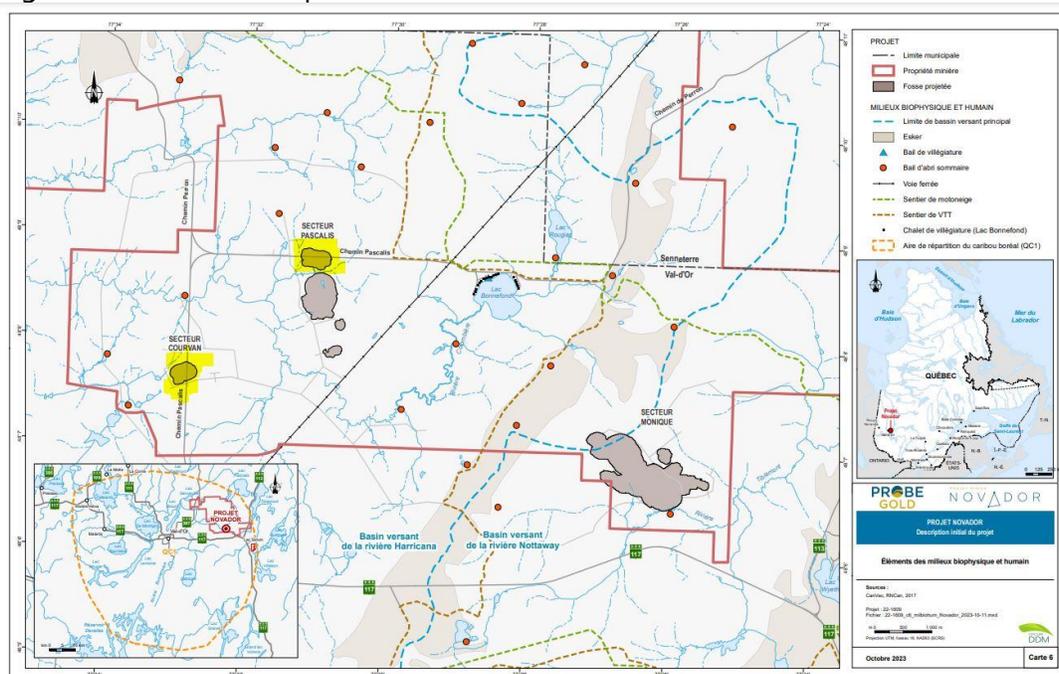
Source :

<http://mrcvo.qc.ca/amenagement/amenagement/plan-regional-milieus-humides-hydriques-2022-2032/>

- **Relocalisation et utilisation des routes :**

La Ville de Val-d'Or a examiné la carte transmise avec la description de projet initiale concernant l'exploitation minière dans les secteurs Courvan et Pascalis. Nous avons constaté que le chemin Pascalis est coupé par la fosse projetée dans le secteur Courvan (Figure 3). Nous avons également remarqué qu'une autre fosse dans le secteur Pascalis empiète sur le chemin Pascalis (Figure 3). La Ville de Val-d'Or souhaite connaître comment la minière entend relocaliser les chemins affectés par ces fosses afin d'assurer la sécurité et l'utilisation de ces tronçons routiers, et souhaite que l'AEIC porte attention à cette question lors des étapes subséquente.

Figure 3. Relocalisation probable des chemins



Source : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/documents/p86020/153580F.pdf>

La Ville de Val-d'Or apprécierait que l'agence porte également une attention particulière sur la question du transport et les impacts des activités minières sur les infrastructures routières, entre autres par rapport au pont sur la rivière Colombière. Des questions subsistent après la présentation de Probe Métal quant à l'itinéraire emprunté par les camions entre la fosse Courvan et l'usine de traitement du minerai, ainsi qu'entre le secteur Monique et l'usine.

- **Caribou forestier de Val-d'Or :**

La Ville de Val-d'Or se préoccupe de l'impact possible sur l'espèce en danger. Comme le projet minier Novador est situé dans la zone vitale du caribou forestier de Val-d'Or, qui fait partie de l'aire de répartition du caribou forestier désignée par le gouvernement fédéral, la Ville de Val-d'Or aimerait connaître les exigences auxquelles Probe métal doit se conformer pour réaliser son étude d'impact environnemental, et ainsi respecter les besoins de conservation du caribou forestier et minimiser les impacts négatifs sur son habitat.

- **Cohabitation harmonieuse :**

La Ville de Val-d'Or souhaite préserver une coexistence harmonieuse entre les activités minières et les citoyens qui habitent sur son territoire et tient à partager ses préoccupations quant à l'impact du projet minier de Probe dans le secteur du lac Wyeth et du lac Bonnefond. Ces deux lacs sont fréquentés par de nombreux villégiateurs saisonniers. Or, le projet de Probe prévoit des fosses à ciel ouvert à proximité de ces plans d'eau, ce qui pourrait engendrer du bruit, des vibrations, des poussières et des impacts visuels. Selon nos données, les fosses seraient situées à moins de 3 km à vol d'oiseau du lac Wyeth, qui compte environ 24 lots de villégiature, et à moins de 2,5 km du lac Bonnefond, qui compte environ 21 lots de villégiature. Pour favoriser une cohabitation harmonieuse, il faudra tenir compte de l'effet du transport de minerai sur la sécurité routière des usagers du territoire et des riverains du lac Bonnefond et prévoir des mesures pour réduire la poussière et le bruit inhérents à l'opération de fosses à ciel ouvert. Bien entendu, le projet minier pourrait apporter des retombées économiques pour la région, mais souhaitons que l'Agence tienne compte de ces préoccupations et consulte les riverains afin de convenir de solutions satisfaisantes pour tous les acteurs concernés.

- **Impact sociaux-économiques sur le logement et la main-d'œuvre :**

L'écosystème économique de Val-d'Or bénéficie de la vitalité du domaine minier grâce à de multiples retombées positives et le projet de Probe Métal va en ce sens. Cependant, ces retombées, entre autres l'abondance de hauts salaires et l'affluence de travailleurs d'ailleurs, ont aussi tendance à exacerber des dynamiques vécues sur l'ensemble de la province. La situation socio-économique à Val-d'Or présente donc des défis spécifiques. Le grand besoin en main d'œuvre des projets miniers a une incidence sur la capacité des autres entreprises à pourvoir leurs postes, ce qui crée un stress sur l'offre de service pour la population générale. Val-d'Or fait face à un taux d'inoccupation des logements en deçà du point d'équilibre, et l'affluence de travailleurs temporaires met une pression sur le parc locatif et le marché de l'immobilier. La pénurie de logements rend difficile l'accès à un logement abordable pour les citoyens qui n'ont pas les mêmes capacités financières, accentuant différentes mécaniques sociales et la précarité de certaines classes sociales.

La Ville de Val-d'Or accueille favorablement l'intention de la minière Probe de ne pas adopter le modèle de navettage pour recruter son personnel et compter sur des travailleurs déjà établis à Val-d'Or et dans les environs. Dans un contexte où le plein emploi est atteint et où la pénurie de main-d'œuvre est si aigue, la Ville de Val-d'Or s'interroge sur les mesures que la minière compte mettre en place afin d'attirer de la main-d'œuvre locale dans un contexte où les minières et les entreprises se font concurrence pour embaucher un nombre restreint de travailleurs qualifiés et pour amenuiser les impacts que cette demande de main-d'œuvre aura sur les autres secteurs d'activité valdoriens.

<Original signed by>

Michaël Ross
Coordonnateur en environnement